



Nombre de membres du Bureau :  
- en exercice : 20  
- présents titulaires : 15  
- suffrages exprimés : 15  
- pour : 15

**DÉLIBÉRATION n° B2017/238**

L'an deux mille dix-sept et le 19 décembre à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents** : B. PLANO, H. FORGUES, F. DABEZIES, F. ROYO, A. PIASER, M. SICARD, A. DUCASSE, J. ABADIE, C. CORREGE, R. LACOME, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, JC. CLARENS, JP CABOS

**Absents excusés** : JP. COMPAGNET, S. SIMOIS, B. FOURCADE, J. DEVAUD, N. SALCUNI

**Objet** : Demande de subvention au SDE pour le financement de l'achat de véhicules électriques

Suite à l'acquisition de deux véhicules électriques auprès de Peugeot, Monsieur le Président sollicite l'autorisation de demander les subventions au SDE à hauteur de 2000 € par véhicule.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le Bureau :

- D'autoriser le Président à demander les subventions auprès du SDE d'un montant de 2000 € par véhicule électrique.

Pour copie conforme,

Le Président  
Bernard PLANO

Affichée le 24/01/18



Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.